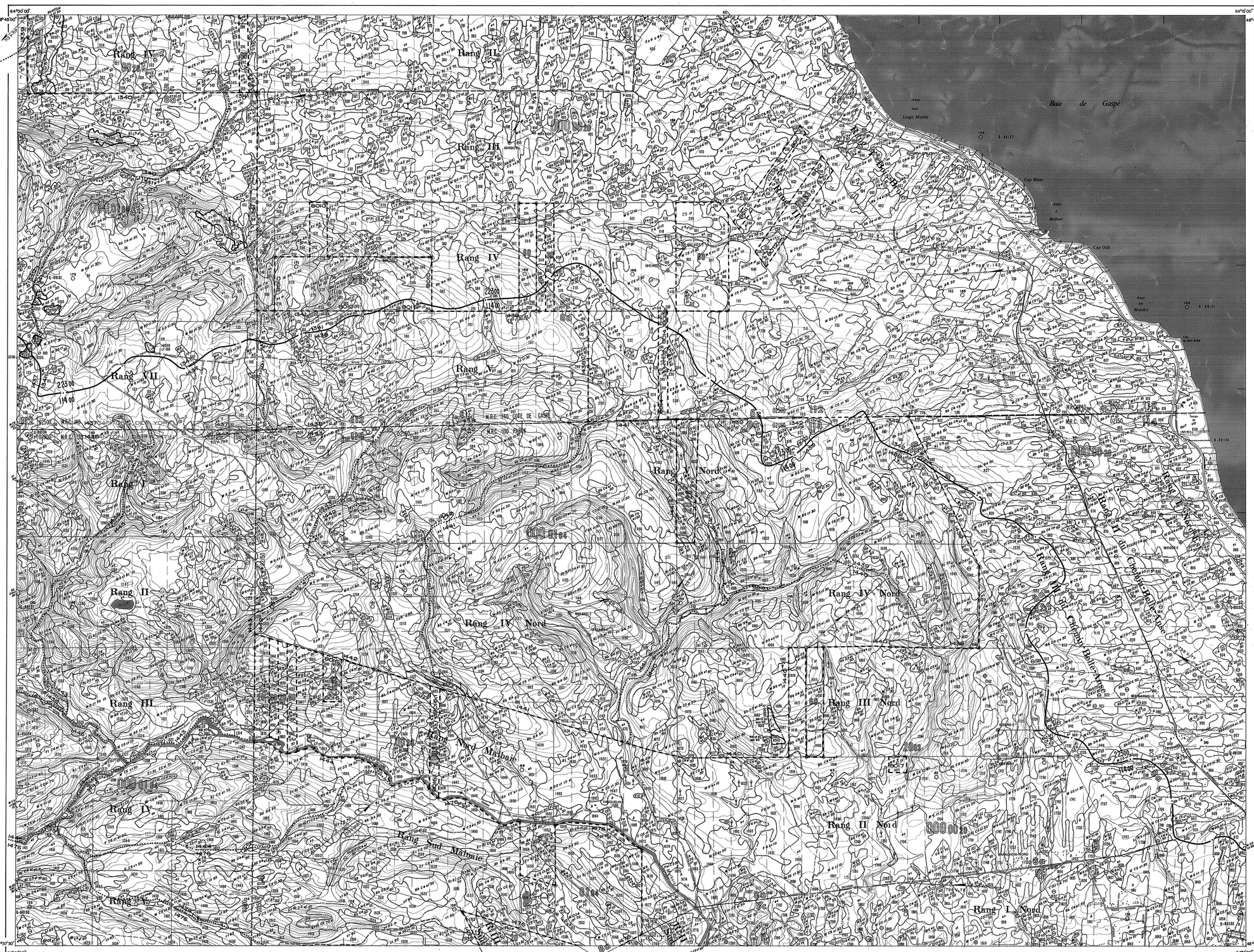

Compt. for. : 9208-9502-5001-6513-7000
À jour : avril 1995

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES
DIRECTION GÉNÉRALE DES FORÊTS
DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT DE LA FORÊT
SERVICE DE L'INVENTAIRE FORESTIER

CARTE FORESTIÈRE

ÉCHELLE 1:20 000

Kilomètres 0 0.5 1.0 1.5 2.0 2.5 3.0 Kilomètres

V

Cartographie de fond produite par le Service de la photogrammétrie et de la cartographie, du Ministère de l'Énergie et des Ressources du Québec.

Cette carte résulte de la compilation sur une base cartographique de l'information cadastrale disponible et n'a pas de caractère légal.

Autoroute, route principale
Route secondaire : pavée, non pavée
Route tertiaire, rue
Route en construction, sentier
Réseau routier géoré par le SIF
— primaire
— secondaire
— tertiaire
Remblai, déblai
Mur de soutènement : droit, incliné
Voies ferrées
Voie en construction
Voie abandonnée
Pont, viaduc, passerelle
Tunnel, ponceau, buse
Contour des peuplements
Contour des interventions

Laisse des hautes eaux
Limite des eaux, définie sur les photographies
Limite indéfinie des eaux, gouffre, résurgence
Cours d'eau intermittent ou fossé
Rapides, chute
Sable, vase, gravier, galets
Rocher ou récif, roches à fleur d'eau
Barrage, barrage de castor
Cale, cale sèche, épave
Ancrage, base d'hydravions
Réservoir, puits de mine, cheminée d'usine
Carrière, mine, sablière ou gravière
Arrachement, lave, formation glaciaire
Cimetière, zone urbaine dense
Piscine, réservoir à eau
Moulin à vent, éolienne
Ligne de faîte, bassin primaire
— bassin secondaire
— bassin tertiaire
— bassin quaternaire
Limite de tenure
Limite de division de recensement
Limite de municipalité
Limite de canton, seigneurie
Limite de porcelle
Ligne de rang, de lot
Ligne approx. de rang, de lot

LÉGENDE DE LA COMPTABILITÉ FORESTIÈRE

Coupe par trouées	cav
Coupe avec protection de la régénération	cpr
Coupe avec réserves de semenciers	crs
Coupe par bandes irrégulières	cbi
Coupe à diamètre limite	cdl
Coupe à diamètre limite et dégagement des tiges d'avenir	dld
Coupe partielle	cp
Dégagé partiel (dégagé ou à plat)	tcp
Plantation à racines nues	plr
Plantation en récipients	pre
Plantation de boutures	pb
Ensemencement	ens
Ensemencement naturel	en
Récolte dans les lisières boisées (débardage libre)	ecl

N.B. Ces interventions impliquent aux perturbations et aux origines de la légende forestière.

LÉGENDE FORESTIÈRE

TYPE DE COUVERT

RÉSINEUX (groupements et sous-groupements)

Résineux : à sapin et épinette blanche	R
— — à épinette noire et/ou épinette rouge	R (E)
— — à pin blanc et/ou pin rouge	R (PB)
— — à pin rouge	R (PR)
— — à pin gris	R (PG)
— — à thuya (cèdre)	R (T)
— — à pruche	R (PR)
— — à mélèze	R (M)
— — (plantation)	P R
Pessière : — (épinette noire et/ou l'épin. rouge occupent plus de 75% de la cor. ou du bois.)	R (E)
— — à thuya (cèdre)	R (T)
— — à pruche	R (PR)
— — à pin blanc et/ou pin rouge	R (PB)
— — à pin rouge	R (PR)
— — à pin gris	R (PG)
— — à sapin et/ou épinette	R (S)
— — (plantation d'épinette blanche)	(S)P R
— — (plantation d'épinette de Norvège)	(S)P R
— — (plantation d'épinette noire)	(S)P R
— — (plantation d'épinette rouge)	(S)P R
Sapinière : — (le sapin et/ou épin. blanche occupent plus de 75% de la portée résineuse)	R (S)
— — à thuya (cèdre)	R (T)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge	R (E)
— — à pin blanc et/ou pin rouge	R (PB)
— — à pin rouge	R (PR)
— — à pruche	R (PR)
— — à mélèze	R (M)
— — (plantation de sapin baumier)	P R (SB)
Pinède à pin blanc : — (le pin blanc occupe plus de 75% de la portée résineuse)	R (PB)
— — — avec pin rouge	R (PB)
— — — avec sapin (le sapin occupent plus de 75% de la portée résineuse)	R (PB)
— — — avec thuya (cèdre)	R (PB)
— — — avec épinette noire et/ou épinette rouge	R (PB)
— — — avec mélèze	R (PB)
— — — avec pin rouge	R (PB)
— — — avec pin blanc et/ou pin rouge	R (PB)
— — — avec pruche	R (PB)
— — — avec sapin et/ou épinette blanche	R (PB)
— — — (plantation)	P R (PB)
Pinède à pin rouge : — (le pin rouge occupe plus de 75% de la portée résineuse)	R (PR)
— — — avec pin rouge	R (PR)
— — — avec épinette noire et/ou épinette rouge	R (PR)
— — — avec mélèze	R (PR)
— — — avec pin blanc et/ou pin rouge	R (PR)
— — — avec pruche	R (PR)
— — — avec sapin et/ou épinette blanche	R (PR)
— — — (plantation)	P R (PR)
Pinède à pin gris : — (le pin gris occupe plus de 75% de la portée résineuse)	R (PG)
— — — avec thuya (cèdre)	R (PG)
— — — avec épinette noire et/ou épinette rouge	R (PG)
— — — avec mélèze	R (PG)
— — — avec pin rouge	R (PG)
— — — avec pin blanc et/ou pin rouge	R (PG)
— — — avec pruche	R (PG)
— — — avec sapin et/ou épinette blanche	R (PG)
— — — (plantation)	P R (PG)
Cédrière : — (le thuya occupe plus de 75% de la portée résineuse)	R (T)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge	R (E)
— — à mélèze	R (M)
— — à pin blanc et/ou pin rouge	R (PB)
— — à pin rouge	R (PR)
— — à pin gris	R (PG)
— — à pruche	R (PR)
— — à sapin et/ou épinette blanche	R (S)
— — (plantation de thuya)	(T)P R
Pruchière : — (la pruche occupe plus de 75% de la portée résineuse)	R (PR)
— — à thuya (cèdre)	R (T)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge	R (E)
— — à mélèze	R (M)
— — à pin blanc et/ou pin rouge	R (PB)
— — à pin rouge	R (PR)
— — à pin gris	R (PG)
— — à sapin et/ou épinette blanche	R (S)
— — (plantation de thuya)	(T)P R
Mélèzin : — (le mélèze occupe plus de 75% de la portée résineuse)	R (M)
— — à thuya (cèdre)	R (T)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge	R (E)
— — à pin blanc et/ou pin rouge	R (PB)
— — à pin rouge	R (PR)
— — à pin gris	R (PG)
— — à sapin et/ou épinette blanche	R (S)
— — (plantation de mélèze européen)	(M)P R
— — (plantation de mélèze hybride)	(M)P R

TYPE DE COUVERT — MÉLANGÉS (groupements et sous-groupements)	Tendance feuillue	Tendance résineuse
Feuillus d'essences tolérantes avec pin gris	F (PG)	F (PG)
— — — avec pin blanc	F (PB)	F (PB)
— — — avec pin rouge	F (PR)	F (PR)
— — — avec thuya (cèdre)	F (T)	F (T)
— — — avec sapin	F (S)	F (S)
Bouleau à bouleaux blancs avec épinette noire ou rouge	B (E)	B (E)
— — — avec épinette noire ou rouge	B (E)	B (E)
— — — avec pin blanc	B (PB)	B (PB)
— — — avec pin rouge	B (PR)	B (PR)
— — — avec épinettes	B (E)	B (E)
Bouleau à bouleaux jaunes avec épinettes	B (E)	B (E)
Feuillus d'essences tolérantes avec épinettes	F (E)	F (E)
— — — avec pin rouge	F (PR)	F (PR)
Peuplements avec sapin	P (S)	P (S)
— — — avec pin gris	P (PG)	P (PG)
— — — avec pin blanc	P (PB)	P (PB)
— — — avec pin rouge	P (PR)	P (PR)
— — — avec épinette noire ou rouge	P (E)	P (E)
— — — avec résineux	P (R)	P (R)
Cédrière : — avec épinettes	C (E)	C (E)
Cédrière résineuse	C (R)	C (R)
Mélangés à feuillus tolérants	M (F)	M (F) (F)
— — — sur station tolérante	M (F)	M (F) (F)

FEUILLUS (groupements)

Feuillus : — d'essences intolérantes	F
— d'essences tolérantes	F
— d'essences classées	F
Bouleaux : — à bouleaux blancs et/ou bouleaux gris	B
— — à bouleaux classés	B
Peuplements mixtes	Fx
Peuplement rouge	Fx
Cédrières : — à bouleaux blancs et/ou bouleaux gris	C (F)
— — à bouleaux classés	C (F)
— — à bouleaux jaunes	C (F)
— — à feuillus d'essences intolérantes	C (F)
— — à feuillus d'essences tolérantes	C (F)
Plantation d'érable à sucre	S(F)
— — de bouleau jaune	P(F)
— — de bouleau blanc	P(F)
— — de peuplier hybride	P(F)
— — de tilleul d'amérique	P(F)

TERRAIN FORESTIER IMPRODUCTIF

Dénudé et semi-dénudé sec
Dénudé et semi-dénudé humide
Aulnaie

TERRAIN NON FORESTIER

Eau (rivières et lacs)
Ligne de transport d'énergie (emprise)
Terrain agricole
Emplacement urbain, camping, villégiature, aéroire de ski, terrain de golf, etc.

PERTURBATION

Coupe partielle	cp
Coupe partielle en damier	cp
Coupe partielle par bande	cp
Coupe partielle plus coupe légère	cp
Chablis partiel	cp
Épidémie légère	cp
Brûlis partiel	brp

DÉFOLIATION

Pour les tiges de sapin et épinette blanche vivantes: 15 à 50 % — 50 à 99 %

ORIGINE

Coupe totale	cf
Chablis total	cf
Épidémie totale	ep
Épidémie sévère	ep
Friche	f
Plantation	p

CLASSES D'ÂGE

FORÊT ÉQUIENNE — CLASSES	TIGE DE:	FORÊT ÉTAGÉE — CLASSES	
10 (semis)	0-90 cm	70-30 (semis)	30-70 (semis)
30 +	91-40	80-30 +	30-80 +
50 +	41-60	90-30 +	30-90 +
70 +	61-80	100-30 +	30-100 +
90 +	81-100	110-30 +	30-110 +
120 +	101 et plus	120-70 +	70-120 +

FORÊT INÉQUIENNE

Jin (jeune inéquienne): Peuplé à dominance de feuillus tolérants, inégalité des tiges entre 0 et 90 cm; autres peuplements, inégalité des tiges entre 0 et 60 cm.

Vinéquien (vieux inéquienne): Peuplé à dominance de feuillus tolérants, inégalité des tiges critique de 90 cm; autres peuplements, inégalité des tiges est plus de 60 cm.

GRILLE DENSITÉ – HAUTEUR

DENSITÉ / HAUTEURS	1 (30 cm)	2 (1 m)	3 (1 m 70)	4 (3 m)	5 (7 m)	6 (12 m)
A 80%	A1	A2	A3	A4	A5	6
B 60%	B1	B2	B3	B4	B5	6
C 40%	C1	C2	C3	C4	C5	6
D 25%	D1	D2	D3	D4	D5	6

CLASSES DE PENTE

CLASSES	% DE PENTE	SYMBOLES CARTO
Légère	0 à 30 %	aucun
Moyenne	31 à 60 %	m
Forte	46 à 50 %	f
Abrupte	51 % et plus	a

Superficie entourée de pentes : 2 ha et plus
N.B. : Les classes de pente sont indiquées dans les forêts publiques seulement.

EXEMPLES D'IDENTIFICATIONS FORESTIÈRES

S1E1C3 ep 50 m m
— densité
— hauteur
— classe de pente
— perturbation
— origine
— classe de densité
— sous group. d'essences
— groupement d'essences

R C5 cf ep D1
— classe de pente
— perturbation
— origine
— classe de hauteur
— classe de densité
— type de couvert

CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR { BUR. D'ING. FOR. : BLAIS, MENEIL & ASS. / SIGNATURE :
CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR { BUR. D'ING. FOR. : / SIGNATURE :

Carte forestière { Photographie aérienne : 1986 / Année de publication : 1987 / Année de révision : }

Divisions territoriales en date du : 1 /11/86
Déclinaison magnétique 24° ouest
Équidistance des courbes : 10 mètres

COMPOSANTES TERRITORIALES

Région administrative	1
Unité de gestion	14-1
Unité d'aménagement	
Unité de sondage	2
Mode de tenure ou de gestion	000 01 04
Bloc d'aménagement	
Concessionnaire ou autres	
Bassin hydrographique	1400*
Bassin primaire	
Bassin secondaire	1104*
Unité de gestion privée	
Municipalité	0215 0*
Division de recensement	
Municipalité	
Cadastre	
Parcelle	1440 *
Région écologique	5c*
Municipalité régionale de comté	M.R.C. 130 PABOK*

*: Signifie que la composante est donnée en exemple, qu'elle n'est pas unique, et qu'une consultation de la carte est nécessaire pour les identifier et les localiser.

TABLEAU D'ASSEMBLAGE

22-A-15	22-A-16		
S.E.	S.O.	S.E.	
N.E.	N.O.	N.E.	
22-A-10	22-A-9		
S.E.	S.O.	S.E.	
N.E.	N.O.	N.E.	
22-A-7	22-A-8		

22 A/9 N. O.

2